



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-99 du 1^{er} septembre 2020, le Maire de la commune LAGARDELLE-SUR-LEZE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet arrêté de 2^{ème} révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Madame Evelyne CHERON, architecte DPLG urbaniste retraitée, a été désignée commissaire enquêtrice par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

La 2^{ème} révision du PLU vise notamment à mettre en conformité le Projet d'Aménagement et de Développement Durable aux dispositions des lois de Grenelle II, mettre en comptabilité le PLU avec le SCOT, favoriser le renouvellement urbain, la mixité sociale, la densification, la préservation de l'environnement, intégrer la doctrine de l'Etat en matière d'assainissement collectif.

Monsieur Floréal MUNOZ, maire de la commune, est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 31 jours consécutifs du :

Mercredi 23 septembre 2020 à 9h30 au vendredi 23 octobre 2020 à 16h30

Le dossier complet du projet arrêté de la 2^{ème} révision du PLU, accompagné des avis des personnes publiques associées ou consultées et des pièces annexes, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public, à l'accueil du secrétariat de la mairie pendant la durée de l'enquête, soit 31 jours consécutifs, du **mercredi 23 septembre 2020 à 9h30 au vendredi 23 octobre 2020 à 16h30**.

Pendant cette période, le dossier sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie, 3 rue du château du Vignaou, 31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE à savoir :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - les samedis de 9h à 12h.

Il sera aussi consultable à l'adresse web suivante : <https://www.democratie-active.fr/revision2plu-lagardelle/>

Un ordinateur est aussi mis à disposition du public pour consulter gratuitement, sur place, ce dossier dématérialisé. Cet ordinateur est disponible à la Médiathèque municipale aux jours et heures d'ouverture habituels de ce service.

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie, salle du conseil municipal : **Samedi 3 octobre 2020** de 9 h à 12 h – **Vendredi 9 octobre 2020** de 14h à 17h30 – **Mercredi 21 octobre 2020** de 14h à 17h30.

En raison de l'épidémie de Covid19 la commissaire enquêtrice assurera aussi une permanence téléphonique au 05.62.11.59.88, exclusivement les **Vendredi 9 octobre 2020** de 9h à 12h et **Mercredi 21 octobre 2020** de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête format papier ou les adresser par écrit à l'attention du « *commissaire enquêtrice* » à l'adresse suivante : Mairie de LAGARDELLE - 3 rue du château du Vignaou – 31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE
- sur le registre d'enquête dématérialisé via le site : <https://www.democratie-active.fr/revision2plu-lagardelle/>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : revision2plu-lagardelle@democratie-active.fr

Ces observations doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également consultable sur le site internet de la commune : <http://www.lagardellesurleze.eu>

Au terme de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur.

LE

Le Maire,

